



## <u>ATTESTATION OFFRE DE PRÊT</u>

A remplir impérativement par l'établissement bancaire, prêteur

Il est demandé à l'établissement bancaire, partenaire du Département de la Haute-Saône, de renseigner l'ensemble des informations relatives à l'emprunteur afin de lui permettre le dépôt de son dossier auprès du Département de la Haute-Saône pour l'octroi de « l'aide primo-accédant ».

Après les offres à taux zéro et offres spécifiques des banques, l'offre de prêt partenarial devra présenter le taux d'intérêt le plus avantageux, dans le respect des modalités des conventions signées.

### Emprunteur / co-emprunteur(s)

Coordonnées du demandeur (emprunteur principal)
Mr □ ou Mme □
Nom   Prénom     Prénom
Né(e) le   _  /      à     à
Situation : ☐ Célibataire ☐ Marié/pacsé ☐ Union libre
Adresse actuelle
Code postal
Coordonnées du conjoint ou du concubin co-emprunteur
Mr □ ou Mme □
Nom Prénom Prénom
Né(e) le   _ /    à   _  à
Situation : ☐ Célibataire ☐ Marié/pacsé ☐ Union libre
Projet immobilier
Information sur le projet
□ Maison □ Appartement
Adresse du logement acquis :
Code postal I I I I Commune



#### Coût de l'opération

Coût de l'opération hors frais ①	€
Frais de dossier partenariat Haute-Saône.	€
Frais de garantie SACCEF 3	€
Garantie CASDEN (parts sociales) 3	€
Autres frais (notaire, intérêts) 3	€
Coût total de l'opération 4	€

## Caractéristiques du prêt

Taux d'intérêt initial - hors offre partenariat Haute-Saône	(5)	%
Apport		€
Prêts spécifiques (PTZ / Eco-prêt / Action logement / etc)		€
Prêt complémentaire		€
Prêt partenariat Haute-Saône	6	€
Taux final après décote dans le cadre du partenariat	7	%
Durée du prêt	8	Mois

<u>Modalités du partenariat</u>: Le taux appliqué au prêt partenariat Haute-Saône devra présenter A MINIMA une baisse de 0.05 point par rapport au taux d'intérêt initial.

Pour les salariés de la Fonction Publique éligibles à la garantie CASDEN, absence de frais de garantie. Les frais de dossier sont limités à 100 € maximum.

#### Modalités

Offre éditée et remise à l'emprunteur le ...../20......

Demande de subvention à déposer par l'emprunteur sous 3 MOIS maximum à compter de cette date sur <a href="https://www.mes-services-publics70.fr">www.mes-services-publics70.fr</a>

L'Etablissement bancaire (Signature et cachet)

Les informations recueillies dans le cadre du dispositif « Aide aux primo-accédants » permettent de confirmer l'exactitude des renseignements portant sur l'usager et d'indiquer si il a contracté un crédit auprès d'une banque partenaire avec le Département de la Haute-Saône. Les données collectées seront conservées pour une durée de 6 ans.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et à la Loi Informatique et Libertés modifiée du 6 janvier 1978, l'usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectificatif, d'effacement des données le concernant. Pour exercer ces droits, il peut s'adresser au Délégué de la Protection des Données à l'adresse suivante : <a href="mailto:DPO@haute-saone.fr">DPO@haute-saone.fr</a>.

Il dispose enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr)

# **ANNEXE**

# Reportez les informations sur votre demande en ligne

Étape - 5 : Votre projet immobilier

it de l'opération	
Coût de l'opération hors frais (en €) * :	<u>—</u> ①
rais de dossier (en €) * :	—2
Autres frais (notaire, garantie) (en €) * :	<del></del> 3
Poût total de l'enération (en El * •	<del></del> 4
actéristiques du prêt partenarial	
Taux d'intérêt recommandé au moment de l'instruct Montant du prêt partenarial (en €) * :	tion du dossier (en %) * : 5
Taux pratiqué (en %) * :	<b>—</b> ⑦
Ourée du prêt (en mois) * :	
Accord de prêt délivré par votre banque * :	   Rattacher l' <u>attestation offre de prêt</u>
Sélectionnez un document du porte-documents :	